



Doc. 15309
21 juin 2021

Pass ou certificats covid: protection des droits fondamentaux et implications légales

Amendement¹ n° 2

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, après les mots «soient présents ou non localement», insérer les mots suivants:

«ou puissent être transmis par le titulaire du pass»

1. 2021 - Troisième partie de session

